

# ATLAS

DE L'AGENCE DE  
DEVELOPPEMENT  
ET D'URBANISME  
DU PAYS DE  
MONTBELIARD

## LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

### Synthèse

En 2014, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a modifié la géographie prioritaire du Pays de Montbéliard (PMA). Aujourd'hui, 7 quartiers sur 6 communes ont été classés Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. Par ailleurs, deux quartiers anciennement en politique de la ville ont été classés en quartiers de veille active.

Cette même loi a instauré un contrat de ville unique pour la ville et la cohésion sociale. Le Contrat de Ville Unique (CVU) fixe un cadre d'action publique sur les Quartiers Politique de la Ville (QPV) autour de 4 enjeux prioritaires pour la période 2015/2020 initialement, cette dernière étant prolongée jusqu'en 2022 :

- **Développement économique et emploi ;**
- **Poursuite du renouvellement urbain et amélioration du cadre de vie pour une meilleure attractivité résidentielle ;**
- **Cohésion sociale par la cohérence éducative ;**
- **Citoyenneté et vivre ensemble.**

Après une première version réalisée en 2018, il s'agit à présent de regarder les évolutions des quartiers sur les dernières années.

C'EST LE NOMBRE  
DE QUARTIERS  
PRIORITAIRES DE  
LA POLITIQUE DE  
LA VILLE DU PAYS  
DE MONTBELIARD

7

## Sommaire

- 3 Objectifs de l'atlas et données mobilisées
- 4-5 Développement économique et emplois dans les quartiers
- 6-7 Renouvellement urbain et amélioration du cadre de vie pour une meilleure attractivité résidentielle
- 8-9 Cohésion sociale par la cohérence éducative
- 10-11 Citoyenneté et vivre ensemble
- 12 Synthèse et glossaire
- Annexes Fiches des 7 QPV

## Objectifs de l'atlas et données mobilisées

L'atlas des quartiers a pour objectif de suivre l'évolution des quartiers dans le contexte local (parmi l'ensemble des QPV de PMA, par rapport aux communes et à l'agglomération) selon les quatre piliers du CVU définis précédemment. Il permet de faire l'état des lieux des quartiers et de fournir les éléments nécessaires pour servir d'outil dans la prise de décision des actions à mener dans ces quartiers.

Pour construire cet atlas, plusieurs données issues de différentes sources ont été mobilisées.

Les informations obtenues grâce au recensement principal de l'INSEE (2017) n'étant pas disponibles à l'échelle des quartiers, celles-ci ont été traitées à l'échelle des IRIS (Ilot Regroupé pour l'Information Statistique). Pour chaque quartier, les données issues du recensement INSEE correspondent à l'agrégation des données des IRIS intersectés par le quartier, exclusion faite de ceux dont la part n'est pas significative.

Après une première version de l'Atlas réalisée en 2018, cette actualisation permet de suivre les quartiers sur la période la plus récente.

### Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville :

Les Champs Montants (Audincourt)  
Champvallon (Bethoncourt)  
Les Fougères (Grand-Charmont)  
Chiffogne (Montbéliard)  
Petite Hollande (Montbéliard)  
Les Graviers-Evoironnes (Sochaux)  
Les Buis (Valentigney)

### Quartiers de veille active :

La Montagne (Etupes)  
Champerriet (Bavans)



Espace de jeux aux Fougères. Source ADU, juillet 2021

Parmi les QPV actuels, cinq ont pu bénéficier du premier programme de renouvellement urbain (2005-2015) : Les Champs Montants (Audincourt), Champvallon (Bethoncourt), Les Fougères (Grand-Charmont), La Petite Hollande (Montbéliard) et Les Buis (Valentigney). Un autre quartier, aujourd'hui en veille active, a bénéficié de ce programme (La Montagne à Etupes).

Depuis 2020, la Petite Hollande et les Graviers Evoironnes bénéficient du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain.

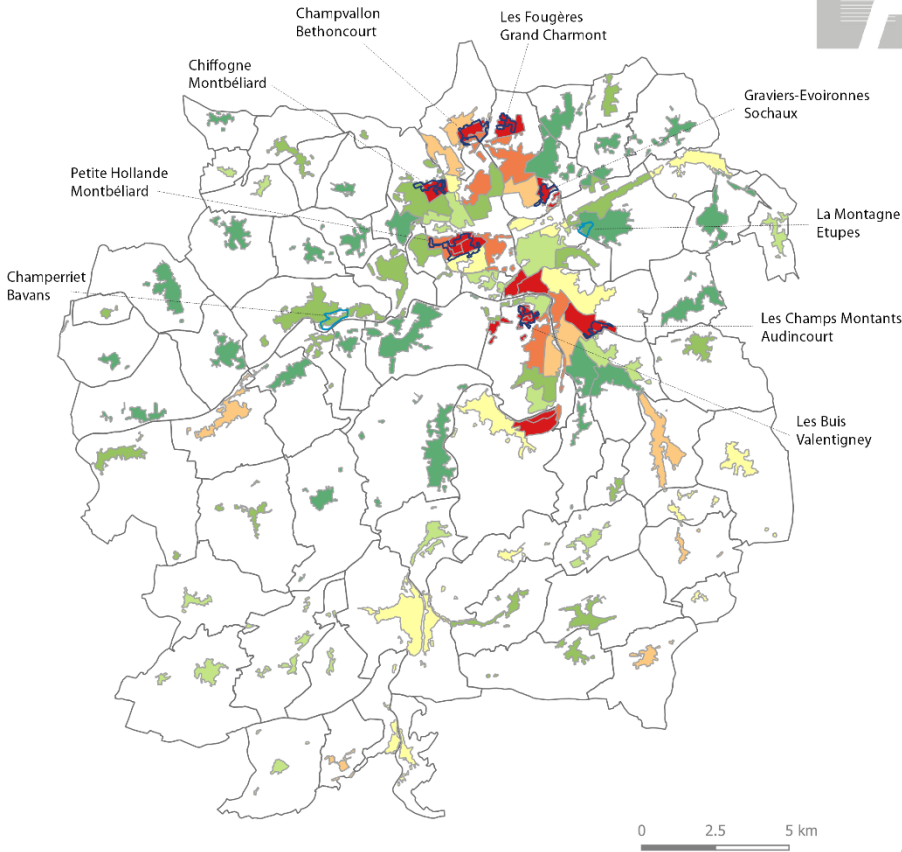


## Indice de fragilité économique à l'échelle de Pays de Montbéliard en 2017



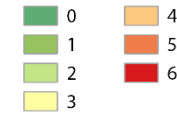
Décembre 2020

### Indice de fragilité



#### Indice de fragilité

inspiré par C.Guilluy\*



\*Rappel méthodologique

Cet indicateur composite de fragilité tente de reproduire la méthode proposée par C.Guilluy en croisant 6 indicateurs :

- la part des ouvriers parmi les actifs occupés
- la part des ouvriers-employés parmi les actifs occupés
- le revenu médian par unité de consommation
- la part des actifs occupant un emploi précaire (CDD, contrat aidé, contrat d'apprentissage/stage, intérim) parmi les actifs occupés
- les actifs à temps partiel parmi les actifs occupés
- le taux de chômage

Pour chaque indicateur, une note de 1 est attribuée à l'IRIS si sa valeur dépasse la moyenne communautaire (sauf pour le revenu médian). Les résultats sont ensuite additionnés. Plus la note finale s'approche de 6, plus l'IRIS peut être qualifié de "fragile".

#### Typologie des quartiers

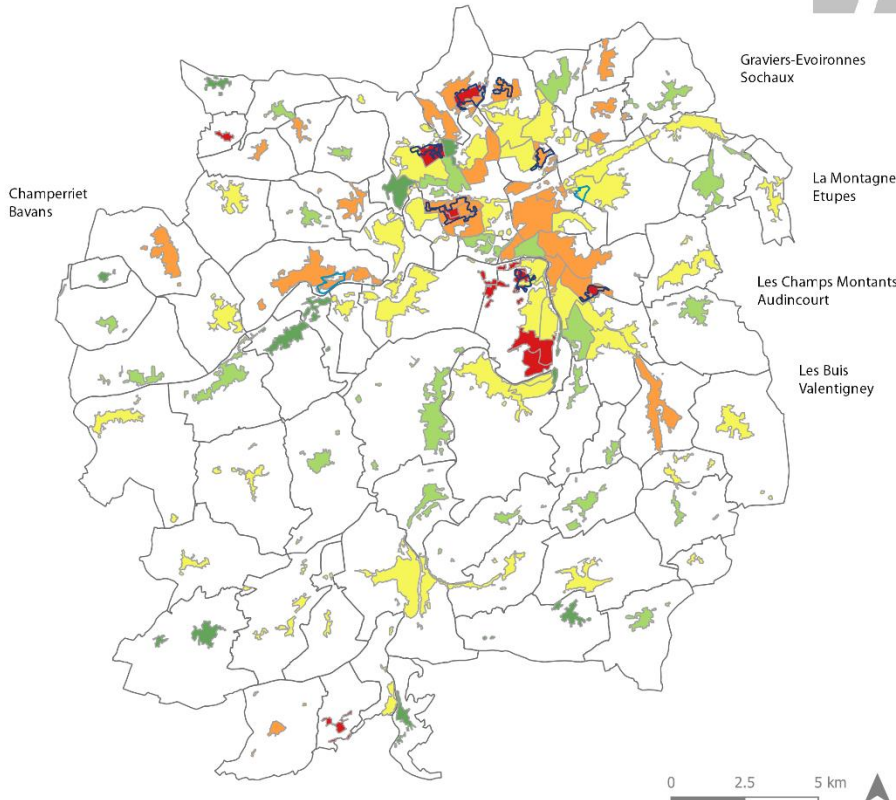
- Quartiers prioritaires Politique de la Ville
- Quartiers en Veille Active

## Le chômage : un phénomène qui touche durement les 15-24 ans



Décembre 2020

### Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans



#### Taux de chômage des 15-24 ans en 2017



#### Typologie des quartiers

- Quartiers prioritaires Politique de la Ville
- Quartiers en Veille Active

## Une situation économique fragile, mais un impact économique moins important de la crise sanitaire de 2020 que sur le reste de l'agglomération

L'Agence de Développement et d'Urbanisme a formalisé en 2016 un indice de fragilité décliné à une échelle infracommunale (IRIS). À partir de six indicateurs, il est possible de comparer les IRIS à la moyenne communautaire. La fragilité économique est fortement marquée dans les quartiers, mais concerne de nombreuses communes des vallées.

Dans les communes du cœur d'agglomération, la fragilité économique, telle que définie dans cet indicateur, s'étend sur des secteurs bien au-delà des seuls périmètres QPV, parfois même sur la totalité de la commune (par exemple Bethoncourt, Grand-Charmont et Sochaux).

En 2017, le différentiel s'est réduit par rapport à 2012. La situation socio-économique au sein des quartiers ne semble pas s'être améliorée, cependant elle s'est dégradée sur une grande partie de l'agglomération hors QPV.

L'accès à l'emploi est l'un des principaux enjeux de la Politique de la Ville. En effet, le taux de chômage des quartiers est deux fois plus élevé que sur l'ensemble de l'agglomération (32% contre 16% pour PMA). Néanmoins, **cette situation reste stable** pour les quartiers entre 2012 et 2017 (taux de chômage respectif de 33% et 32,3%)

Source : Pôle Emploi-Dares, STMT, demandeurs catégorie ABC

Le chômage touche davantage les jeunes, avec 48% des 15-24 ans des quartiers dans cette situation, contre 30% à l'échelle de l'agglomération. Bien que ce taux reste élevé, il a diminué de 5 points par rapport à 2012, après avoir augmenté de 9 points entre 2007 et 2012.

Alors que le nombre de demandeurs d'emploi (cat.ABC) était de 2 930 sur les QPV au 2<sup>e</sup> trimestre 2019, il est passé à 3 176 au 2<sup>e</sup> trimestre 2020. Le nombre de demandeurs d'emploi en QPV n'a pas augmenté plus fortement que sur le reste du territoire entre le 2<sup>e</sup> trimestre 2019 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2020, suite à la crise sanitaire et au premier confinement. Cependant, les actifs des quartiers étant plus confrontés à l'emploi précaire, ce sont généralement ces emplois qui ont le plus subi les conséquences économiques de la crise (notamment les postes intérimaires).

En mars 2021, les QPV du Pays de Montbéliard ont été nommés territoires pilotes du programme « Quartiers Productifs », visant à « accompagner et accélérer le développement économique des quartiers prioritaires » (ANCT).

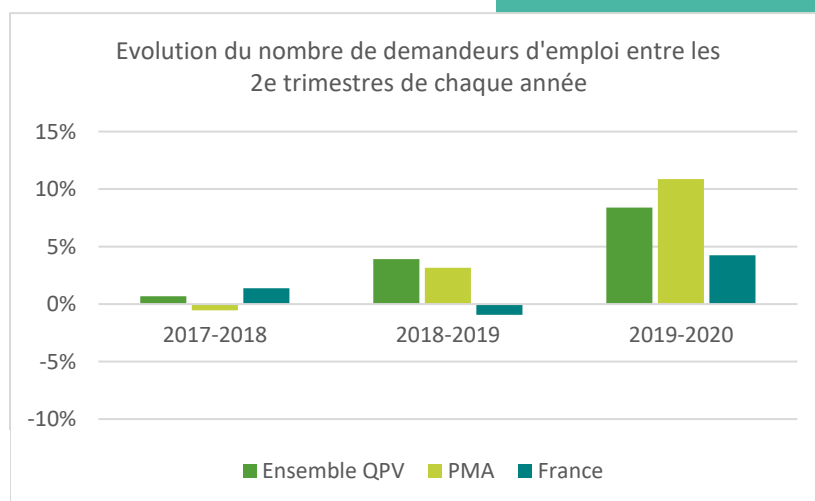
## PILIER 1

### Développement économique et emplois dans les quartiers

Le CVU identifie quelques **objectifs** à atteindre :

- Concevoir et animer une gestion des emplois et des compétences du territoire à l'échelle de l'agglomération et de l'aire urbaine ;
- Mobiliser les ressources pour l'accès à l'emploi des habitants des QPV ;
- Favoriser la montée en puissance de l'ESS et de l'économie collaborative pour développer des emplois locaux utiles et accessibles ;
- Développer l'activité économique et commerciale des QPV.

*Principaux **partenaires** mobilisés sur ce pilier : IDÉIS, le Conseil Régional, Pôle Emploi, PMA au titre de sa compétence de droit commun « développement économique » et de sa compétence additionnelle « politique de la ville », l'État au titre de l'emploi.*

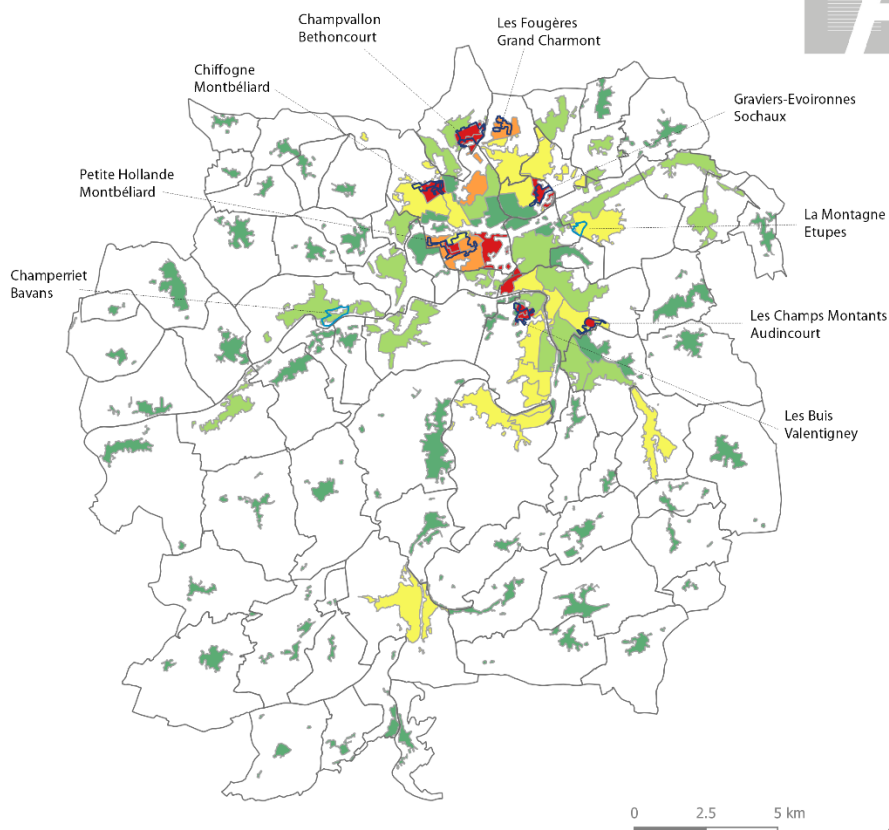


## Des logements sociaux concentrés dans les quartiers



Décembre 2020

### Part des logements sociaux



#### Part des logements sociaux dans les résidences principales

- Moins de 5%
- De 5% à 15%
- De 15% à 35%
- De 35% à 60%
- Plus de 60%

#### Typologie des quartiers

- Quartiers prioritaires Politique de la Ville
- Quartiers en Veille Active

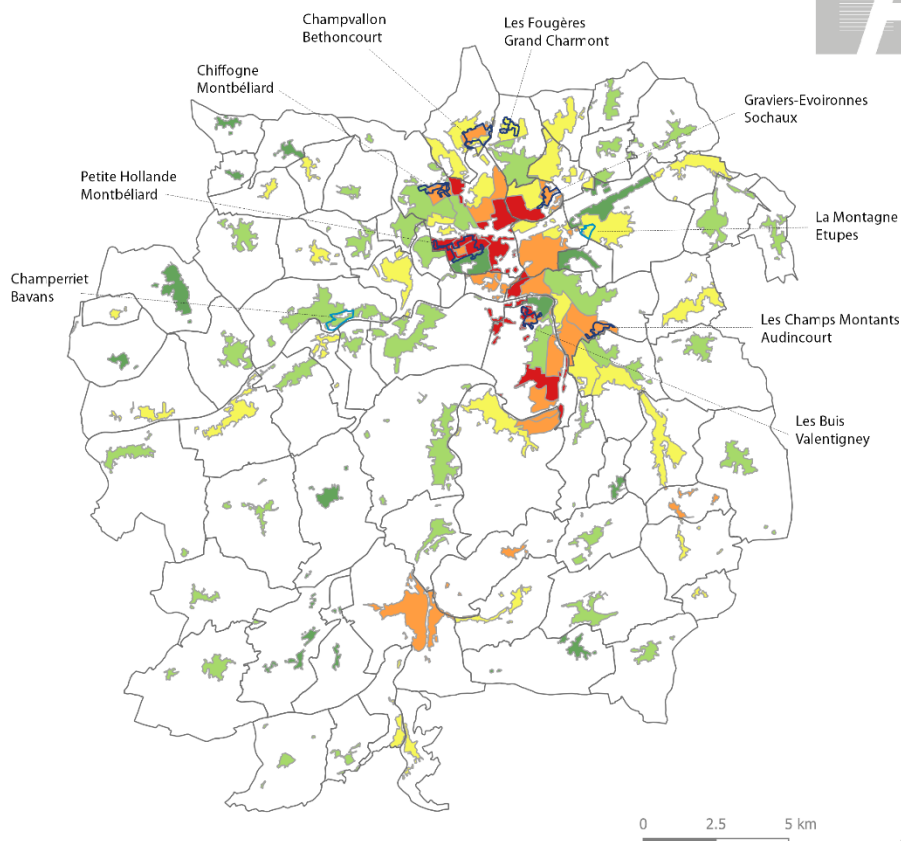
Sources : RP 2017, INSEE ; IGN BD Topo 2017. Traitement & Réalisation : ADU, 2020.

## Un parc de logements ancien sur la centralité d'agglomération et dans les anciennes villes et bourgs industriels



Décembre 2020

### Part de logements récents



#### Part des résidences principales construites après 1990 (en %)

- Moins de 5%
- Entre 5% et 15%
- Entre 15% et 25%
- Entre 25% et 40%
- Plus de 40%

#### Typologie des quartiers

- Quartiers prioritaires Politique de la Ville
- Quartiers en Veille Active

Sources : RP 2017, INSEE ; IGN BD Topo 2017. Traitement & Réalisation : ADU, 2020.

## Des projets de renouvellement urbain pour dédensifier les quartiers et rééquilibrer l'offre de logements sociaux dans l'agglomération

**14% de la population de l'agglomération** réside en QPV, soit près de 20 000 habitants. En 5 ans, les quartiers ont perdu en moyenne 5% de leurs habitants, soit une perte plus importante qu'à l'échelle du Pays de Montbéliard (-2%). La perte de population tend cependant à s'atténuer en comparaison de la période 2007-2012 (-10%). Les quartiers ont majoritairement perdu des jeunes de 15 à 29 ans (-17% entre 2012 et 2017).

A l'inverse, entre 2012 et 2017, la population de moins de 15 ans a augmenté sur les quartiers (+2%), une évolution contraire à l'agglomération (-2%). De ce fait, les quartiers sont globalement plus jeunes que le reste de l'agglomération.

En cinq ans, l'ensemble des QPV a perdu 4,7% de son parc de logements (environ 500 logements) notamment du fait des dernières démolitions du PRU1, tandis que l'agglomération en gagnait 2,5%.

Parmi les 8 270 résidences occupées dans les quartiers, **6 sur 10 sont des logements locatifs sociaux** (4 904 logements). Les propriétaires occupants ne représentent que 3 ménages sur 10, et cette proportion reste stable depuis 5 ans, après une légère augmentation entre 2012 et 2017 (2 points de plus). La diversification des statuts d'occupation est relativement faible.

Malgré les démolitions et reconstructions qui ont eu lieu sur les quartiers, **le parc de logements reste relativement ancien** puisque seulement 9% des résidences principales ont été construites après 1990, alors qu'il y en a 21% à l'échelle de l'agglomération.

En Janvier 2019, **les quartiers regroupent 44% des logements sociaux de l'agglomération, soit 2 points de moins qu'en 2017.**

Si les logements sociaux sont encore majoritairement concentrés sur les quartiers en géographie prioritaire, les programmes de renouvellement urbain passés et en cours tendent progressivement à rééquilibrer cette répartition géographique. Les réhabilitations lourdes permettent également d'améliorer le confort des logements (notamment sur les performances énergétiques), mais également l'image que peuvent dégager les quartiers. Ces logements sont légèrement plus touchés par la vacance que sur l'ensemble de l'agglomération (5% de vacance en QPV contre 3,6% sur PMA). Cependant, **cette vacance a fortement diminué par rapport à 2016 (7,8%),** les dernières démolitions et constructions réalisées ayant permis de **retendre légèrement le marché local.**

**Le niveau de vie** des quartiers en Politique de la Ville est **précaire**. La médiane du revenu annuel déclaré en 2017 par unité de consommation se situe entre 9 290€ et 11 030€, soit près de deux fois moins que le revenu médian de l'agglomération (19 950€).

Le taux de pauvreté dans les quartiers est également élevé (entre 34% et 46%, contre 14,6% pour PMA) malgré une légère baisse ces dernières années.

Sur l'agglomération, une convention intercommunale des attributions a été mise en place, dans le but de suivre et rééquilibrer les attributions de logements sociaux afin de ne pas fragiliser davantage les quartiers.

## PILIER 2

### Renouvellement urbain et amélioration du cadre de vie pour une meilleure attractivité résidentielle

Les objectifs identifiés dans le CVU pour ce pilier sont :

- Poursuivre le renouvellement urbain ;
- Agir sur les enjeux de peuplement et de mixité par la qualité ;
- Développer la gestion urbaine et sociale de proximité ;
- Garantir la tranquillité et la sécurité des habitants ;
- Articuler les démarches opérationnelles du PLH et les enjeux du CVU ;
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments.

#### NPNRU

La Convention du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain permet d'intervenir sur deux QPV de l'agglomération : la Petite Hollande en tant que Quartier d'Intérêt National (QIN) et les Gravières-Evoironnes en tant que Quartier d'Intérêt Régional (QIR). **Ce programme s'inscrit dans la stratégie de renforcement de la centralité d'agglomération,** complète les interventions engagées lors du PRU1 pour la Petite Hollande et permettra de changer l'image et la forme urbaine des Gravières Evoironnes. Sur les autres QPV, le renouvellement est poursuivi à travers les PSP des bailleurs.

*Principaux partenaires mobilisés sur ce pilier : PMA sur sa compétence « Habitat » et « Politique de la ville », Communes, bailleurs sociaux, ANRU, ANAH, État sur la ZSP le CISP, CDC, CR, etc.*

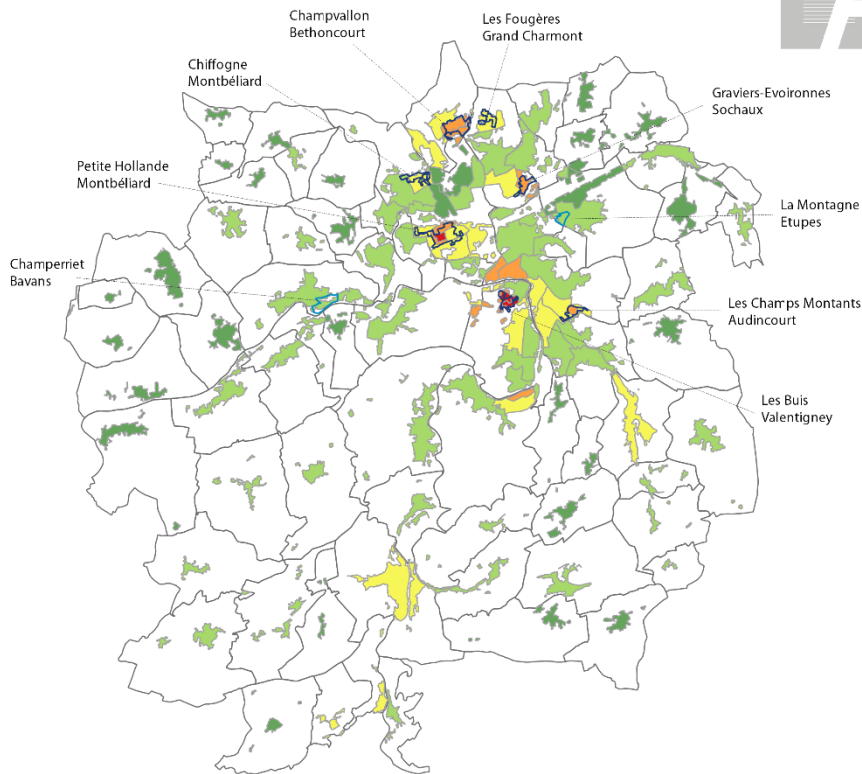


## Une population peu diplômée majoritairement dans les quartiers



Décembre 2020

## Une population peu diplômée dans les quartiers



### Taux de population non diplômée (ou DNB/BEPC) en 2017 (%)

- Moins de 25%
- Entre 25% et 35%
- Entre 35% et 45%
- Entre 45% et 60%
- Plus de 60%

### Typologie des quartiers

- Quartiers prioritaires Politique de la Ville
- Quartiers en Veille Active

0 2.5 5 km



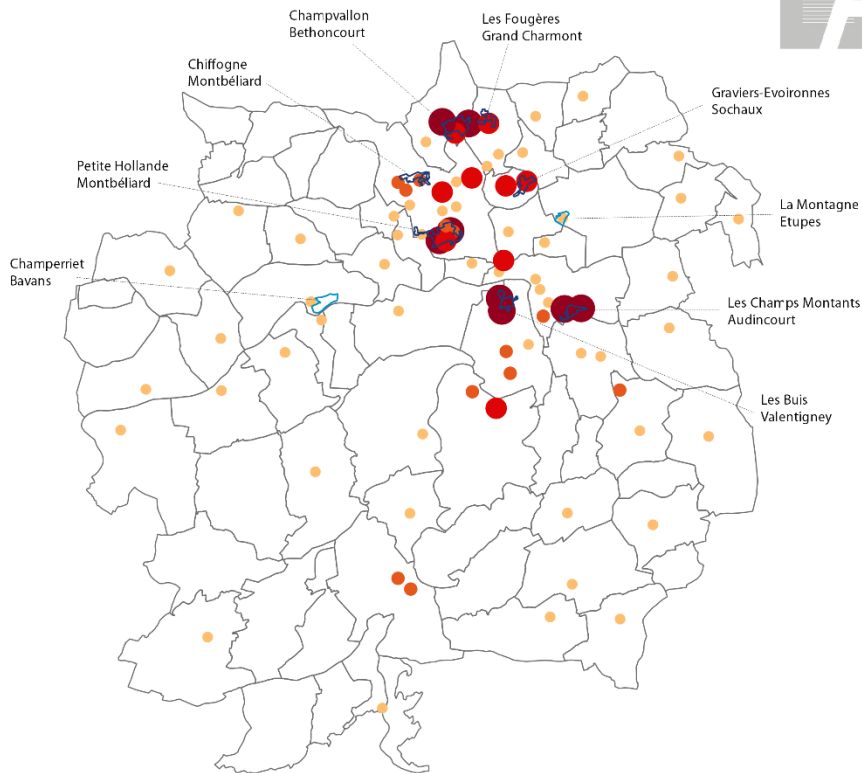
Sources : INSEE RP 2017 ; IGN BD Topo 2017. Traitement & Réalisation : ADU, 2020.

## Les enfants de 2 ans mieux représentés dans les effectifs préélémentaires des écoles en QPV



Décembre 2020

## La scolarisation des 2 ans



### Part des 2 ans dans les effectifs préélémentaires (%)

- 0%
- Moins de 10%
- Entre 10% et 17%
- Plus de 17%

### Typologie des quartiers

- Quartiers prioritaires Politique de la Ville
- Quartiers en Veille Active

0 2.5 5 km



Sources : DSDEN du Doubs 2019 ; IGN BD Topo 2017. Traitement & Réalisation : ADU, 2020.



## Une réussite scolaire fragile dans les quartiers, mais des actions pour soutenir la continuité éducative

La scolarité est l'un des enjeux fondamentaux de la politique de la Ville. La crise sanitaire de 2020 et le **confinement** ont mis en exergue les **inégalités et les risques de décrochage des élèves**.

Avant même cette crise, des différences sociales et de réussite étaient perceptibles selon les collèges. Les collèges recrutant en QPV ont majoritairement des taux de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) plus faible que les collèges recrutant hors QPV.

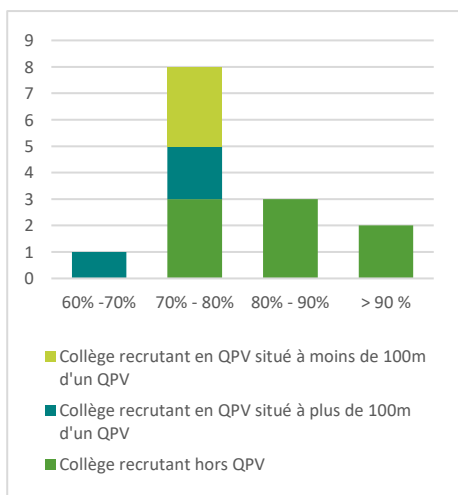
De même, **les collèges recrutant en QPV regroupent des élèves majoritairement issus de familles dites défavorisées**, contrairement aux collèges recrutant hors QPV. Cela est d'autant plus important lorsque les collèges se situent au sein même des quartiers prioritaires.

Si près de la moitié des adultes non scolarisés est non diplômée (ou au plus le DNB) en 2017, ce taux a diminué de 6 points en 5 ans. Cependant, il reste élevé, la prévention du décrochage scolaire et la scolarisation des 16-24 ans restent des éléments importants à prendre en compte dans les actions menées.

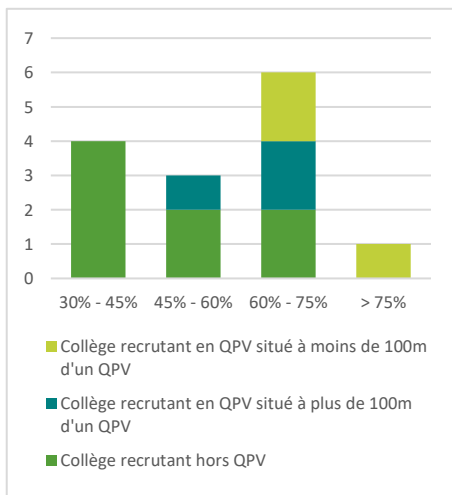
La scolarisation des moins de 3 ans est donc d'autant plus importante dans ces quartiers. En effet, elle permet de faciliter la socialisation et l'apprentissage de la langue aux jeunes enfants et de pouvoir limiter les inégalités par la suite. 72% des enfants de deux ans scolarisés dans l'agglomération le sont dans les écoles des QPV, alors que l'ensemble des enfants scolarisés en maternelle en QPV ne représente de 29% des effectifs de PMA. **Ils représentent également 13% des effectifs préélémentaires** dans les écoles en QPV, contre 7,5% à l'échelle de l'agglomération.

En septembre 2019, les quartiers de Champvallon à Bethoncourt et de la Petite Hollande à Montbéliard ont été labélisés « Cité Educative » pour la période 2020-2022. Cette labélisation doit pouvoir faire naître des **initiatives déployables ensuite sur les autres quartiers**, notamment sur l'implication des parents et sur la coéducation.

Répartition des collèges selon le taux de réussite au DNB série générale 2019



Répartition des collèges selon la part d'élèves "défavorisés" parmi les effectifs en 2020



## PILIER 3

### Cohésion sociale par la cohérence éducative

Les objectifs de ce pilier sur lesquels l'Atlas s'appuie sont :

- Assurer la continuité éducative ;
- Améliorer la réussite scolaire et prévenir le décrochage ;
- Soutenir l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants ;
- Soutenir la parentalité pour renforcer la communauté éducative ;
- Capitaliser les PRE, mettre en cohérence les projets éducatifs ;
- Développer la culture numérique et prévenir les risques.

Principaux **partenaires** mobilisés sur ce pilier : Communes, Éducation Nationale, CAF, CCAS, centres sociaux, lycées, collèges, départements, Région, PMA au titre de la compétence additionnelle Prévention de la Délinquance.



Maison du Projet de la Petite Hollande

Photo : ADU



Ateliers participatifs à Sochaux dans le cadre du NPNRU

Photo : ADU

## Un tissu associatif et une solidarité mise en avant lors de la crise sanitaire, malgré des incivilités qui divisent

Afin de favoriser les démarches participatives, les Conseils Citoyens ont été créés. Bien que certains soient plus actifs que d'autres, ils ont pu bénéficier de **cycles de qualification par Trajectoire Ressources** leur permettant de développer et conforter une culture partagée de la participation et de comprendre les mécanismes de la politique de la ville. Entre 2018 et 2020, ils ont participé à 8 séances du cycle de qualification. Leur implication est également à soulever dans des réunions de mises en réseau, d'ateliers thématiques ou d'ateliers débats. Ce sont notamment les conseils citoyens de Grand-Charmont et de Sochaux qui sont les plus représentés lors de ces moments d'échanges.

PMA a favorisé l'association des membres des conseils citoyens à la démarche GUSP et plus particulièrement aux diagnostics en marchant avec les habitants, les associations, les bailleurs et les villes. Cette démarche est un outil de diagnostic partagé sur le quartier et également de suivi et d'évaluation des actions menées à l'issue du diagnostic précédent. Après plusieurs diagnostics réalisés en 2016 et 2018, cette démarche est relancée en 2021, après une année 2020 perturbée. Elle permet, au-delà des participations citoyennes occasionnées par le NPNRU pour Sochaux et Montbéliard, de faire remonter les dysfonctionnements ou les améliorations ponctuelles à apporter aux quartiers, souvent des éléments pouvant être traités rapidement.

La période du confinement et la crise sanitaire ont révélé une solidarité importante dans les quartiers : les associations présentes ont développé des moyens pour maintenir le lien avec les habitants, via des groupes de discussions sur les réseaux sociaux, par téléphone, en développant des manuels d'activités pour les enfants ...

Ces derniers temps ont été marqués par de nombreuses dégradations et violences dans certains quartiers en politique de la ville.

De façon générale, l'image des quartiers relayée par les médias est majoritairement négative. Les articles de presse dont les quartiers font l'objet relatent majoritairement des faits de violences, d'incivilités urbaines, d'insécurité, mais il est très rare que des actions valorisantes initiées dans les quartiers soient mises en avant. L'image des quartiers renvoyée par cette médiatisation négative affecte fortement cette notion de citoyenneté et vivre ensemble.

## PILIER 4

### Citoyenneté et vivre ensemble

Les objectifs identifiés dans le CVU :

- Favoriser les démarches participatives, co-construire les projets et construire les conseils citoyens ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs pour faciliter le bien vivre ensemble dans un cadre républicain ;
- Prévenir les discriminations, accompagner la pédagogie de la laïcité et favoriser l'égalité des chances et l'accès aux droits ;
- Accompagner le réseau associatif.

Principaux **partenaires** mobilisés sur ce pilier : Communes, PMA au titre de la compétence additionnelle Politique de la ville, Trajectoire Ressources, ADDSEA, Conseils Citoyens, associations des quartiers, ...



## Synthèse

La situation économique des quartiers et de l'ensemble du Pays de Montbéliard s'est quelque peu dégradée entre 2012 et 2017. Le dispositif « Quartiers Productifs » devrait favoriser un accès à l'emploi des publics plus éloignés.

La **stratégie de peuplement mise en place par l'agglomération** doit également permettre de ne pas aggraver les difficultés sur les secteurs les plus fragiles, que ce soit dans les QPV ou QVA ou dans d'autres secteurs de l'agglomération.

En 2019, **44%** des logements sociaux de l'agglomération se situent dans les QPV (cela représentait 46 % des logements en 2017). Le **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain** dont la phase opérationnelle a débuté ainsi que les **Programmes Stratégiques Patrimoniaux** des bailleurs sur les autres QPV permettent de poursuivre le renouvellement de ces quartiers et d'aboutir progressivement à une répartition du logement social plus homogène sur l'ensemble du territoire.

La part de population **non diplômée reste supérieure** dans les QPV que dans le reste du territoire, bien qu'elle ait diminué. L'accompagnement et l'orientation des jeunes reste un fort enjeu. La scolarisation des moins de 3 ans est d'autant plus importante, tout comme le soutien à la parentalité pour assurer la continuité éducative, améliorer la réussite scolaire et prévenir le décrochage. Dans ce but, les quartiers de Champvallon (Bethoncourt) et la Petite Hollande (Montbéliard) ont été labellisés Cités Educatives pour la période 2020-2022.

L'objectif est par la suite de pouvoir dupliquer des actions réussies sur les autres quartiers de l'agglomération.

Enfin, en termes de citoyenneté et de vivre ensemble, les quartiers disposent d'équipements et d'associations qui favorisent la vie de quartier et les échanges entre différents publics.

Avec la mise en œuvre du NPNRU, le développement des maisons du projet et leur animation permet de faciliter l'implication des habitants dans la transformation de leur quartier. Pour les quartiers hors NPNRU, les Conseils Citoyens actifs sont également un moyen important d'impliquer les habitants dans le devenir de leur quartier et dans la vie sociale du quartier mais également de la commune.

Le renouvellement urbain, et donc physique, des quartiers devrait également s'accompagner d'un changement d'image, de perception, d'imaginaire collectif sans lequel ils ne trouveront pas nécessairement l'attractivité recherchée. En effet, les transformations physiques sont émaillées par des incivilités largement relayées par la presse. Il est donc important de communiquer positivement sur les changements physiques et sur les initiatives qui émergent dans les quartiers.

Président de l'ADU :  
**Philippe Gautier**  
Directeur de publication :  
**Charles Bergounioux**  
Réalisation :  
**Églantine Hue**

Agence de Développement et d'Urbanisme  
du Pays de Montbéliard  
8, avenue des Alliés – BP98407  
25208 Montbéliard Cedex

[www.adu-montbeliard.fr](http://www.adu-montbeliard.fr)

